

## L'Enquête Déplacements de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement lancera le 13 novembre prochain une enquête sur les déplacements des ménages. Celle-ci est pilotée dans le cadre du groupe de travail interSCoT et réalisée avec le soutien de l'État et du Conseil général. Elle s'achèvera le 8 février 2013 et permettra de disposer dès juin 2013 d'une première photographie complète, fiable et homogène, de la mobilité des habitants de toute la Cornouaille.

### Les objectifs

L'enquête suit une méthodologie élaborée par le CERTU\* (référentiel Enquête Déplacements Villes Moyennes) et utilisée dans plus de 50 agglomérations et territoires français depuis 1976. Elle permet donc des comparaisons nationales et régionales. Elle vise à mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants de la Cornouaille et à constituer une base de données solide pour la conduite des politiques publiques de déplacements de l'ensemble des partenaires impliqués (EPCI, CG, Etat) et de leurs autorités organisatrices de transports urbains (AOTU).

Les enquêtes ménages déplacements s'intéressent à l'ensemble des déplacements de la semaine et permettent des analyses multiples de la mobilité des habitants (par motifs, par tranche d'âge, par lieu de résidence...).

### Questionnaire

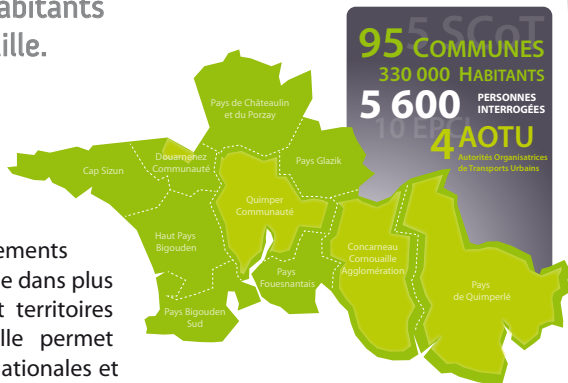
Les personnes enquêtées répondront à trois séries de questions sur :

- les caractéristiques du ménage
- leurs habitudes de déplacements
- les déplacements effectués la veille du jour de l'enquête

Quelques questions dites « locales » sont ajoutées sur les thèmes souhaités par le groupe de travail interSCoT.

\* Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques ([www.certu.fr](http://www.certu.fr))

\*\* Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Ouest ([www.cete-ouest.developpement-durable.fr](http://www.cete-ouest.developpement-durable.fr)).



L'enquête est effectuée sous le contrôle des services de l'État (CETE\*\* de l'Ouest) et respecte les obligations administratives en vigueur (déclaration CNIL...).

### Déroulement et calendrier

L'enquête commencera le lundi 13 novembre 2012 et s'achèvera le 8 février 2013. Elle sera suspendue pendant les vacances de Noël.

Tout au long de cette période, près de 6000 entretiens téléphoniques de 20 à 25 mn seront réalisés chaque jour du lundi au samedi par la société TESTSA, prestataire spécialisé sélectionné par consultation publique.

Une première exploitation des résultats sera disponible en juin 2013. D'autres exploitations pourront être effectuées par la suite pour les besoins de l'Agence ou sur demande des partenaires.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le déroulement de l'enquête sur [www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

Le 13 novembre prochain débitera une large enquête sur la mobilité des habitants de Cornouaille. Cette Enquête Déplacements de Cornouaille est pilotée par Quimper Cornouaille Développement et réalisée avec l'appui du Conseil général et de l'Etat. Cette initiative s'inscrit dans la démarche interSCoT qui œuvre depuis 2010 à une plus grande cohérence entre les cinq SCoT de Cornouaille.

Les politiques publiques de déplacements sont au cœur des réflexions de chacune des communautés partenaires, Autorité Organisatrice de Transports ou pas, et ne peuvent plus être dissociées de l'aménagement du territoire. Elles demandent de mieux

connaître les pratiques de mobilité des habitants et leurs évolutions. C'est pourquoi les réflexions menées dans l'interSCoT ont conduit à intégrer dans l'enquête des dimensions nouvelles comme le covoiturage ou les déplacements du week-end.

L'enquête constituera un outil précieux pour l'analyse de la mobilité des habitants, pour les politiques de déplacements et l'organisation des transports collectifs tant à l'échelle cornouaillaise qu'à des échelles plus locales.

La communication auprès des habitants garantira un taux de réponse satisfaisant, facteur clé de la réussite de l'enquête. Ainsi, il est important qu'aux côtés de Quimper Cornouaille Développement, les communautés et communes lui assurent la plus grande publicité.



© Pascal Pénennec - Ville et Quimper Communauté

**“ Les politiques publiques de déplacements sont au cœur des réflexions de chacune des communautés partenaires et ne peuvent plus être dissociées de l'aménagement du territoire. ”**

Bernard Poignant,  
président de Quimper  
Cornouaille Développement

## Mer et énergie, enjeux d'avenir pour la Cornouaille

En répondant aux appels à projets régionaux « Gestion Intégrée de la Zone Côtière » et « Boucle Énergétique Locale », l'Agence marque son engagement en faveur de deux enjeux majeurs de l'avenir du territoire et confirme son action à un niveau cornouaillais.

La Région Bretagne a retenu Quimper Cornouaille Développement pour son projet « Gestion Intégrée de la Zone Côtière » (GIZC). Les éléments clés, logique interSCoT et mer de Cornouaille, « impliquent que QCD joue le rôle d'ensemblier et d'animateur entre les différents SCoT ». La Région insiste sur la nécessité de bien articuler les démarches SIOCA et Cornouaille et de tisser des liens étroits avec Pesca Cornouaille. L'enveloppe permet l'embauche, dès cette année, d'un chargé de mission sur 18 mois, qui travaillera sur les différents enjeux maritimes.

Au printemps dernier, la Région a lancé l'appel à projets « Boucle Énergétique Locale » (BEL). La réponse de QCD, en septembre 2012, s'articule autour de l'élaboration d'un Schéma Directeur Énergétique de la Cornouaille [SDEC] associé à une mise en réseau des acteurs liés à l'énergie. La Cornouaille, territoire péninsulaire au sein d'une région péninsulaire, se positionne en bout de réseau et dépend de sites de production éloignés, accroissant ainsi sa vulnérabilité énergétique. Sur ce constat et en s'appuyant sur la dynamique de la démarche PCET (Plan Climat Énergie Territorial) cornouaillaise, la formalisation d'un projet de territoire partagé est devenue nécessaire.

### La fibre optique pour tous d'ici 2030

L'accès aux usages très haut débit constitue un enjeu de territoire essentiel. Fort de ce constat, les collectivités

territoriales de Bretagne et l'Etat ont adopté le 4 avril 2011, le «Schéma de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique du Territoire».

Ce schéma fixe l'ambition partagée d'un aménagement numérique équilibré de la Bretagne et le développement, d'ici 2030, d'un accès en fibre optique «en capacité de supporter tous les services et innovations numériques et de les rendre disponibles aux habitants, entreprises et administrations».

Le financement de ce projet estimé à 1,8 Md d'euros repose sur des recettes de commercialisation du réseau auprès des opérateurs et sur des fonds publics. La 1ère phase de déploiement (2013-2017) bénéficie de fonds Feder, Etat et Région. Les intercommunalités concernées participeraient de manière uniforme et forfaitaire sur la base de 450€ par prise fibre optique.

Après une phase de sensibilisation et de mise en évidence des enjeux du Très Haut Débit lors de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de Cornouaille en 2011, Quimper Cornouaille Développement accompagne à présent les intercommunalités dans le phasage de déploiement de la fibre optique sur leur territoire, dans le respect de leurs enjeux stratégiques et des critères de déploiement fixés en conférence régionale numérique.

### SCoT de l'Odet : en application

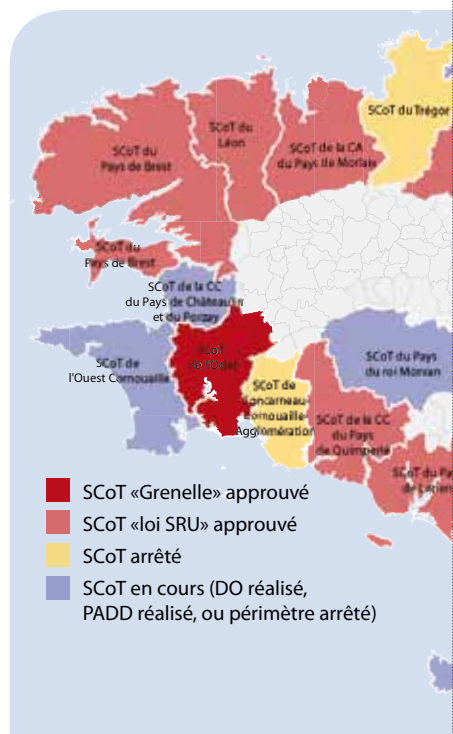
Relancé en 2008, le SCoT de l'Odet a été approuvé le 6 juin dernier. Dix ans après son lancement, il est exécutoire et premier SCoT « Grenelle » de Bretagne.

Le projet validé en juin 2010 vise à renforcer l'économie productive, prendre part au développement démographique breton, équilibrer et organiser le développement urbain, s'engager dans un processus d'économie des ressources spatiales et naturelles.

L'Agence s'est alors pleinement impliquée dans l'élaboration d'un document d'orientation et d'objectif conforme au Grenelle qui augmente les champs d'actions et renforce le caractère prescriptif.

Le document final tient largement compte des avis de l'enquête publique. Il s'inscrit dans les démarches interSCoT d'urbanisme commercial et de trame verte et bleue. Il s'engage, dans ce cadre, à poursuivre la réflexion sur les thématiques maritimes, déplacements et développement économique.

Né d'une obligation juridique de créer un périmètre de SCoT en 2002 pour autoriser les développements urbains des communes, le document final assume aujourd'hui son rôle fédérateur et ses orientations. Sans passer par l'étape des SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) portés par l'Etat, le SCoT aura permis aux élus de construire les bases d'une culture commune d'aménagement du territoire.





## Une baisse de la scolarisation en Cornouaille à 18 ans

Le taux de scolarisation largement supérieur à la moyenne nationale jusqu'à 18 ans, spécificité cornouaillaise, connaît ensuite une forte chute qui l'amène en dessous des moyennes régionale et nationale.

En 2009, la Cornouaille compte près de 70 600 personnes scolarisées, tous âges confondus, représentant près de 22 % de la population et 9,3 % des élèves ou étudiants bretons. Ce volume est relativement stable par rapport à 1999.

### Un taux de scolarisation élevé dans les premier et second degrés

Particularité de la Bretagne, encore plus marquée dans le Finistère et en Cornouaille, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est très élevé, atteignant plus de 59 %, contre 46 % en région et seulement 19 % en moyenne nationale. Il en découle une forte scolarisation des 2-5 ans : 87 %, soit 12 points de plus qu'en France métropolitaine.

Le taux de scolarisation augmente encore aux âges du primaire et du collège pour atteindre 99,3 % entre 6 et 14 ans. Il est toujours supérieur à l'observation métropolitaine (98,9 %). A l'instar des autres échelons géographiques, il amorce une légère baisse aux âges lycéens. Mais, avec encore 98 % de 15-17 ans scolarisés, la Cornouaille reste, à l'image de la Bretagne, peu touchée par les interruptions de scolarité dès 16 ans.

Taux de scolarisation par âge en 2009

	2-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
<b>Cornouaille</b>	<b>87 %</b>	<b>99 %</b>	<b>99,5 %</b>	<b>98 %</b>	<b>82 %</b>	<b>33,1 %</b>	<b>3,9 %</b>
Finistère	86,4 %	99 %	99,4 %	98 %	83,7 %	39,3 %	6,1 %
Bretagne	83,5 %	98,9 %	99,4 %	97,6 %	83,2 %	41,2 %	6,4 %
France métropolitaine	74,7 %	98,7 %	99,1 %	96,2 %	78,7 %	40,6 %	7,4 %

### Une diminution de la scolarisation à partir de 18 ans, malgré l'offre locale de formations de premier cycle

Par contre, aux âges d'entrée dans les études supérieures, le taux de scolarisation chute. Seuls 82 % des jeunes cornouaillais de 18-19 ans sont scolarisés, moins que dans le département ou en région. Ce taux reste néanmoins supérieur au taux national (inférieur à 79 %), du fait de l'offre relativement importante d'études de niveau Bac+2 en Cornouaille.

Cette offre de premier cycle est portée par le pôle universitaire de l'UBO et l'IUT de Quimper (environ 2300 étudiants), mais également par les diverses sections de BTS et autres certifications de même niveau réparties sur le territoire (Quimper, Plomelin, Châteaulin, Quimperlé, Concarneau, Pont-l'Abbé, Fouesnant, Ergué-Gabéric, Loctudy...).

### Des jeunes qui quittent le territoire pour poursuivre leurs études

À 20 ans, le taux de scolarisation tombe à 60 % et devient inférieur à tous les autres échelons géographiques, le différentiel s'accroissant au fur et à mesure que l'âge augmente. Ainsi, seuls un tiers des 20-24 ans sont scolarisés en Cornouaille, contre 41 % en moyenne régionale ou nationale.

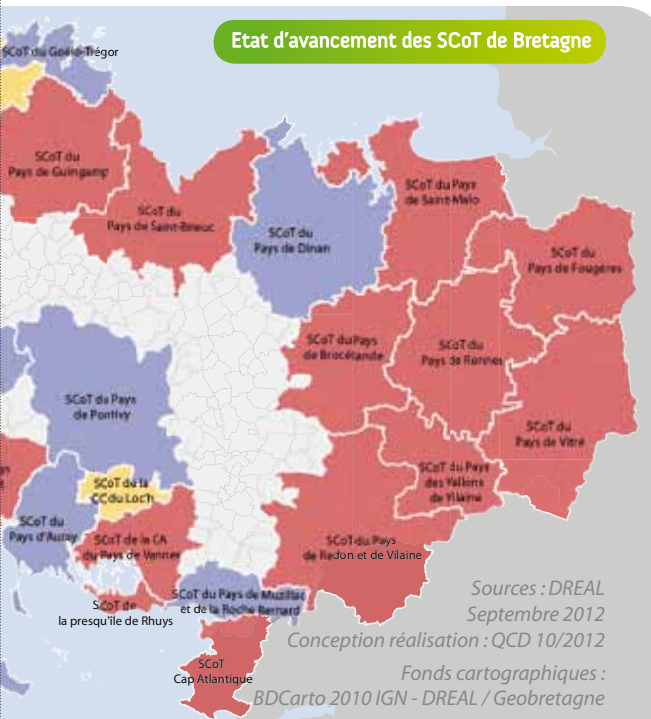
Ce constat est lié à l'offre cornouaillaise limitée en formations de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et à l'éloignement des principaux sites d'enseignement supérieur, amenant à quitter le territoire pour poursuivre ses études. Ainsi, en 2008, près de 3200 jeunes élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés de 20 à 24 ans, habitent hors de la Cornouaille, alors qu'ils y résidaient 5 ans plus tôt : environ 1200 sont sortis de la Bretagne, près de 1000 habitent Brest et plus de 500 Rennes.

Peut-on penser que cette situation pousserait également certains jeunes à renoncer à poursuivre leurs études ?

Source : INSEE  
Recensement de la population 2009  
Exploitations principales



Etat d'avancement des SCoT de Bretagne



Sources : DREAL  
Septembre 2012

Conception réalisation : QCD 10/2012

Fonds cartographiques :

BDCarto 2010 IGN - DREAL / Geobretagne

### Méthodologie

Est considéré comme scolarisé tout individu inscrit, au moment du recensement, dans un établissement d'enseignement (y compris apprentissage) pour l'année scolaire en cours. Les élèves ou étudiants majeurs résidant dans une cité universitaire ou en internat (lycée agricole, école militaire...) sont recensés dans la commune de ces établissements. Les élèves mineurs sont comptés dans la commune de résidence de leurs parents. L'âge est exprimé en années révolues : âge atteint au dernier anniversaire.

## Conseil de développement

Renouvelé dans sa composition, le Conseil de Développement du Pays de Cornouaille, présidé par Alain Pomes\*, se veut le relais efficace entre la « société civile » et les élus et décideurs du territoire.

Sa mission première est d'évaluer les projets du territoire à la lumière des attentes et des besoins des citoyens et des acteurs de la vie cornouaillaise mais aussi d'anticiper les mutations économiques, environnementales et sociales de façon à identifier les leviers et les facteurs clés de son développement. Le Conseil de Développement du Pays de Cornouaille vient ainsi de se structurer en quatre ateliers : analyse du futur contrat de Pays ; accompagnement de l'étude prospective du territoire ; participation à la démarche du Plan Climat Energie Territorial ; identification de la cohérence entre l'offre de for-

mation post bac sur notre territoire et les besoins perçus des entreprises et des employeurs locaux.

A l'écoute de tous les habitants, de toutes les structures représentatives, de tous les corps intermédiaires, le Conseil de Développement est votre relais d'expression, n'hésitez pas à le consulter afin de partager vos avis, vos analyses, vos informations sur les différents sujets traités en contactant Quimper Cornouaille Développement :

[contact@quimper-cornouaille-developpement.fr](mailto:contact@quimper-cornouaille-developpement.fr)

\* Alain Pomes est directeur du Centre Européen de Formation Continue Maritime à Concarneau.

**20-22**  
oct  
2012

**Salon de l'habitat**  
**stand Espace Info Energie**  
10h-19h à Penvillers à Quimper

**29**  
oct  
2012

**Premier Comité de lecture**  
**de l'Observatoire de l'habitat**  
**en Cornouaille**

13h45-16h à l'EMBA Créac'h Gwen - Quimper  
Sur la base de l'observation cornouaillaise réalisée par l'Agence, un comité de lecture, espace d'échange entre acteurs et élus mis en place à l'initiative de Quimper Communauté, est ouvert aux autres EPCI.

**15**  
nov  
2012

**Tendances et bonnes pratiques**  
**du e-tourisme**

Au Nautile à la Forêt-Fouesnant  
10h-12h30 : conférence « Prospective et bonnes pratiques. Les grandes tendances à venir » (15 euros)  
14h-16h30 : présentation d'une synthèse des résultats du diagnostic des pratiques numériques des acteurs du tourisme en Cornouaille et retours d'expériences (gratuit)

**30**  
nov  
2012

**Journée d'échanges entreprise**  
**et développement durable**

2<sup>e</sup> édition, « Economie de proximité : Opportunités et stratégies » organisée par Concarneau Cornouaille Agglomération et avec la collaboration de QCD.  
9h30-13h au cinéma Le Celtic à Concarneau

**4**  
déc  
2012

**Comité expert ialys**

À Quimper Cornouaille Développement.  
Horaires en cours de définition

**14**  
déc  
2012

**Comité de pilotage ialys**

9h30-12h à Quimper Cornouaille Développement

## BRÈVES

### L'étude régionale inter-agences « armature urbaine bretonne » livre ses conclusions

La première phase présentée lors du Rendez-vous de la Cornouaille en décembre 2011 révélait les réflexions du monde de la recherche en chassant certaines idées reçues. La seconde, statistique, classe les aires urbaines suivant leurs trajectoires de développement et fait ressortir des tendances et enjeux à relever.

L'ensemble des documents est téléchargeable sur le site de l'Agence, rubrique Publications.

### Diagnostic des pratiques numériques dans le tourisme en Cornouaille

Les résultats de ce diagnostic seront présentés lors de la conférence du 15 novembre (Cf. agenda ci-contre) et dans un dossier spécial de QCD. Plus de 300 acteurs du tourisme ont répondu à un questionnaire et près de 350 sites internet ont été analysés. Les données recueillies permettront d'adapter les plans d'accompagnements proposés aux professionnels.

### ialys : bilan des actions 2011-2012 et perspectives d'avenir

Le 21 septembre à l'occasion du Festival A table !, Stéphane Durand (cabinet Kanopée) a présenté la démarche qui doit mener début 2014 à la définition du contenu du centre grand public.

La CCI a annoncé son implication renforcée dans la démarche cluster en lien avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers.

Un dossier spécial de QCD, fin 2012-début 2013, présentera plus en détail ces actions et projets.



### Pôles de compétitivité : bons résultats en Bretagne

Le résultat de l'évaluation nationale des pôles de compétitivité a donné des résultats encourageants pour les 4 pôles bretons tous reconnus comme performants ou très performants. Images et réseaux, Valorial, Pôle Mer et ID4CAR ont soutenu plusieurs dizaines de projets dans lesquels des acteurs cornouaillais sont impliqués.

### Etude prospective « Cornouaille 2030 »

La phase diagnostic partagé de l'étude est terminée : 150 acteurs institutionnels et de la société civile ont ainsi été mobilisés en septembre et octobre. Un groupe exploratoire va maintenant anticiper les impacts et stratégies territoriales afin de définir un projet de scénario référence pour la Cornouaille.

Atelier « Attractivités et flux résidentiels »  
en septembre 2012



[www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

**Directeur de la publication :** Bernard Poignant  
**Rédacteur en chef :** Ronan Marcel  
**Crédits photographiques et cartographiques :**  
Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire  
**Réalisation :** GÉDÉZ'ailles Communication - Quimper  
**Impression :** Cloître imprimeurs - 29800 St-Thonan  
**Dépôt légal :** octobre 2012 - ISSN : 2119-2928  
**Tirage :** 400 exemplaires

Quimper  
Cornouaille  
Développement

La lettre d'info  
de Quimper Cornouaille Développement

# 5 | OCTOBRE 2012

La lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement est une publication de Quimper Cornouaille Développement (association loi 1901)  
3 rue Pitre Chevalier - immeuble le Marygold - 29 018 Quimper Cedex  
Tél : 02 98 10 34 00 - Mail : [contact@quimper-cornouaille-developpement.fr](mailto:contact@quimper-cornouaille-developpement.fr)  
Site web : [www.quimper-cornouaille-developpement.fr](http://www.quimper-cornouaille-developpement.fr)

